

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	7
01 DROIT AUX ALLOCATIONS D'INSERTION	8
1 Conditions d'admission.....	8
1.1 Ne plus être soumis à l'obligation scolaire.....	8
Notion d'obligation scolaire	8
Conditions.....	9
1.2 Avoir terminé certaines études, apprentissages ou formations.....	9
Notion de « avoir terminé » des études.....	9
Pour les études suivies en Belgique	9
Pour les études secondaires suivies à l'étranger.....	11
1.3 Ne plus suivre d'études de plein exercice	11
1.4 Être âgé de moins de 25 ans au moment de la demande	12
Principe.....	12
Tempérament	12
1.5 Avoir accompli un stage d'insertion	13
Durée du stage d'insertion.....	13
Journées qui sont prises en considération.....	14
Journées qui ne sont PAS prises en considération	14
Travail à temps partiel et stage d'insertion	15
Études ou formation et stage d'insertion.....	15
Obligations pendant le stage d'insertion	19
Vacances et stage d'insertion.....	20
1.6 Obtenir deux évaluations positives de son comportement de recherche d'emploi	
20	
Principe.....	20
Information.....	21
Contrôle.....	21
Évaluation	21
Contenu de l'évaluation	21
Comment s'y préparer ?	23
Déroulement des évaluations	24
Résultat de l'évaluation	25
Évaluation négative.....	26
Quid du travail pendant le stage d'insertion professionnelle ?.....	27
Déménagement du jeune travailleur	28
Suspension de la procédure de contrôle.....	28
1.7 Pour les jeunes entre 18 et 21 ans.....	30
1.8 Pour les ressortissants étrangers	30
2 Schéma de synthèse ouvrant le droit aux allocations.....	32
3 Démarches et formalités	33
3.1 À la fin des études et avant le stage d'insertion.....	33
3.2 Après le stage d'insertion.....	33
Réinscription comme demandeur d'emploi.....	33
Introduction de la demande d'allocations d'insertion	33
Suivi de la demande d'allocations d'insertion.....	34

Autres démarches et formalités.....	35
4 Obligations du chômeur	35
5 Dispenses.....	36
5.1 Généralités.....	36
5.2 Dispense pour effectuer un Service citoyen.....	36
5.3 Dispense pour travailler dans un pays en voie de développement	37
Conditions pour obtenir la dispense	37
Durée de la dispense.....	37
Droits et devoirs pendant la dispense.....	37
Formalités et démarches pour obtenir la dispense.....	38
Fin de la dispense.....	38
6 Montants des allocations d'insertion	38
6.1 Tableau des montants.....	39
6.2 Les différentes catégories de chômeur en fonction de la situation familiale.....	39
Cohabitant avec charge de famille.....	40
Cohabitant simple	40
Cohabitant privilégié.....	41
Isolé	42
Notion de « revenus professionnels ».....	42
Notion de « revenus de remplacement »	43
6.3 En cas de changement de catégorie.....	43
6.4 Contrôle de la situation familiale	44
Transfert d'informations entre le Registre National, les registres de la Banque Carrefour et les organismes de paiement	44
Transfert d'informations entre les sociétés de distribution (eau, électricité, gaz) et l'ONEM	44
Convocation à l'Onem et visite domiciliaire.....	45
Sanctions.....	45
7 Période d'indemnisation.....	45
7.1 Crédit de 36 mois	45
Définition	45
Prise en cours.....	46
7.2 Prolongation des 36 mois pour causes de suspension	46
7.3 Droit additionnel	47
8 Allocations de transition.....	48
02 AUTRES ALLOCATIONS ET AIDES SPECIFIQUES AUX JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI	
49	
1 Aides à l'emploi en faveur des jeunes.....	49
1.1 Impulsion moins de 25 ans.....	49
Employeurs concernés	49
Travailleurs concernés	50
Modalités d'octroi.....	50
Durée	50
Cumul éventuel.....	50
Montant de l'aide	50
2 Autres aides à l'emploi	51
2.1 Impulsion 12 mois +	51
Employeurs concernés	51
Travailleurs concernés	51

Modalités d'octroi.....	51
Durée	51
Cumul éventuel.....	51
Montant de l'aide	52
2.2 PFI.....	52
Principe.....	52
Employeurs concernés	53
Travailleurs concernés	53
Durée	54
Assurances	54
Spécificités liées à l'Ancien régime	54
Spécificités liées au Nouveau régime.....	55
2.3 APE.....	57
Employeurs concernés	57
Travailleurs concernés	57
Durée et montant de l'aide.....	57
2.4 Sesam.....	57
Employeurs concernés.....	57
Travailleurs concernés	58
Durée et montant de l'aide.....	58
2.5 Réduction groupe-cible « Premiers engagements ».....	58
Employeurs concernés	58
Cumul éventuel.....	59
Durée et Montant de l'aide.....	59
2.6 Réduction groupe-cible « jeunes travailleurs »	59
Employeurs concernés	59
Travailleurs concernés	60
Montant de l'aide	60
2.7 Incitant +	61
Travailleurs concernés	61
Montant de l'aide	61
3 En cas de litige	61
3.1 Aide juridique.....	61
Aide juridique de première ligne.....	61
Aide juridique de deuxième ligne	62
3.2 Assistance judiciaire.....	63
3.3 Trouver un avocat spécialisé.....	63
3.4 Aide sociale.....	63
03 ACTIONS D'INSERTION ET AIDE A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI	64
1 Rôle des MIRE	64
1.1 Mission principale	64
1.2 Autres missions.....	64
2 Bénéficiaires de l'accompagnement	65
2.1 Bénéficiaires visés par le décret.....	65
Conditions communes à tous les bénéficiaires	65
Conditions complémentaires	65
2.2 Autres bénéficiaires	66
3 Modalités de prise en charge.....	66
3.1 Caractéristiques communes aux MIRE.....	66

Méthodologie libre	66
Minimum requis.....	66
3.2 Phases de la prise en charge	67
Phase d'accueil et de bilan.....	67
Phase d'accompagnement vers l'emploi.....	67
Phase d'accompagnement dans l'emploi.....	68
3.3 Durée de la prise en charge	68
GLOSSAIRE	69
SOURCES JURIDIQUES.....	71
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR.....	73
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE	73